



Lettre ouverte des élus CGT-Finances Publiques 64

CTL du 21 janvier 2014

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Monsieur le Président,

Pas plus que nous n'avons siégé au CTL réuni le 16 janvier en 1ère instance sur le sujet, nous ne participerons à celui reconvoqué ce jour où vous allez présenter un énième **plan de destruction d'emplois** pour notre département.

Cette nouvelle saignée s'ajoute tristement à celle des onze années précédentes (plus de 200 suppressions d'emplois rien qu'au niveau des Pyrénées-Atlantiques, 30 000 à l'échelle de la DGFIP) et est directement liée à la **politique d'austérité** dans laquelle persistent le Président de la République et son gouvernement.

Cette politique qui nous pousse chaque jour un peu plus dans le mur de la **régression économique et sociale** a bien un sens : c'est la traduction des dogmes libéraux de l'abaissement du coût du travail et de recul de l'intervention publique, et ce ne sont les propos tenus par le Président de la République à l'occasion des derniers vœux et de la dernière conférence de presse qui nous contrediront.

Pour votre part, vous vous apprêtez donc à assumer la responsabilité de **18 nouvelles suppressions d'emplois dans notre département**, les agents de catégorie C supportant une nouvelle fois le plus lourd tribut et la localisation de ces suppressions nous apparaissant pour le moins décidée à l'aveugle.

Et tout cela pour quelles raisons ? Quelles logiques ? Quels motifs ? Les tentatives d'explication par de pseudo gains de productivité n'apparaissent même plus, contrairement aux années précédentes. Et ce ne sont pas les MAGERFIP, TAGERFIP, SAGERFIP, APERFIP ou autres outils de mesures qui vont nous éclairer. Et pour cause, à l'occasion du présent CTL, il n'a été remis aux élus du personnel aucune donnée portant sur la situation actuelle des emplois par unité de travail : à croire qu'il s'agit d'éléments classés « secret défense » ?!

Qui plus est, la DGFIP fait preuve d'une hypocrisie éhontée, pour ne pas dire plus, en indiquant qu'elle tient compte de la spécificité de l'accueil tout en se livrant là à un comptage statistique des plus précis dont le but affiché est de **réduire l'accueil physique des usagers et les plages horaires d'ouverture au public**. Cette politique se vérifie concrètement au plan local où force est de constater qu'à chaque CTL des réductions d'horaires d'accueil du public nous sont soumises.

De la même manière, la défunte RGPP, rebaptisée Modernisation de l'Action Publique par le gouvernement, trouve sa traduction directionnelle au travers de la démarche stratégique, que **la CGT Finances Publiques n'a de cesse de contester**. Une démarche qui transparaît d'ailleurs dans les mesures prises nationalement, qui font peser **l'essentiel des efforts** de réduction des emplois sur les **directions départementales**, tout en minorant ceux imposés aux directions régionales, suivant ainsi à la lettre la disposition de l'article n°22 de la Démarche Stratégique Directionnelle présentée le 09 juillet 2013.

Les **transferts de missions au plan régional** sont déjà **en cours**, à l'exemple de la création des DISI (réorganisation des services informatiques) ou du transfert d'emploi de vérificateurs auprès des DIRCOFI pour renforcer leur rôle. Il est clair que la volonté de la DGFIP est de les poursuivre.

Mais, au-delà, ce qui est aujourd'hui manifeste, c'est une volonté politique affichée de saper les fondements de la DGFIP, qui produit des **effets destructeurs sur les agents des finances**.

À l'évidence, le **service à l'usager** et les **conditions de travail des agents** n'entrent **plus en ligne de compte**. Et ce ne sont pas quelques décisions frisant le ridicule, comme le dernier sondage fort coûteux censé prendre l'avis des agents qui régleront les problèmes. Comme si les thermomètres ou baromètres censés mesurer la fièvre ou la dépression changeaient quoi que ce soit à l'infection.

Une fois encore, nous pourrions dresser un inventaire exhaustif des **services et unités de travail en difficulté**.

Tous sont au bord de l'asphyxie, les agents au bord de la rupture et les missions, dans bien des cas, en déshérence.

Il faut être conscient que, des SIP et SIE au réseau comptable de proximité, en passant par les Services de Publicité Foncières (SPF) ou les services de la Direction, les pressions sont fortes partout, et les **personnels n'en peuvent plus**.

C'est bien de cette **réalité** dont il faut prendre la mesure : les personnels n'en peuvent plus de la **dégradation généralisée de leurs conditions de travail** et du **type de management** qu'impulse la Direction Générale.

Les organisations syndicales vous ont alerté à plusieurs reprises à ce sujet, la réalité est là, et chaque jour plus criante : **DES AGENTS DE TOUS GRADES SONT EN SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE**.

Personne n'est épargné !

C'est une réalité que l'on retrouve à tous les niveaux de la DGFIP : à cet égard, lors du récent CHS CT Ministériel du 15 octobre 2013, l'ensemble des acteurs de la prévention ont livré un **constat accablant** !

L'ensemble des indicateurs est au **rouge** (plus d'accidents, plus de suicides et de tentatives en lien avec le travail, explosion des troubles liés aux risques psycho-sociaux, conflictualité, épuisement professionnel...).

Et ce ne sont pas les simplifications/abandons de missions affichées pour donner le change qui **tromperont** qui que ce soit.

Le **but non avoué** de la DGFIP est bien de faire **accepter aux agents** des **abandons de missions** ou des **fermetures de postes** présentés comme les seuls susceptibles d'alléger le poids qui pèse sur leurs épaules, du fait de l'insatisfaction et de l'augmentation des charges de travail.

Face à cette réalité, la **CGT Finances Publiques 64 refuse** de s'inscrire dans l'accompagnement en acceptant les abandons de missions et la dégradation du service rendu sans traiter le volet de l'**emploi** et la conception du **service public**.

Il est grand temps, Monsieur le Directeur, **y compris parmi les responsables locaux dont vous êtes, que pour le moins des voix s'élèvent** afin que soit mis fin à la **politique de destruction des agents** de la DGFIP qui est menée **sans état d'âme**, et pour que soit défendu le **service public** et ses **personnels** autrement que par des appels à la bonne organisation, au professionnalisme ou à l'investissement personnel des agents.

Ce qu'attendent les personnels c'est :

- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- Un bilan contradictoire depuis la fusion DGI-DGCP,
- La reconnaissance de leurs qualifications,
- La fin du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulés depuis 10 ans.

Pour information, veuillez trouver ci-après le détail des propositions de la Direction Locale, remises aux élus du personnel avant le CTL, en matière de suppressions, transformations et redéploiements d'emplois dans le Pyrénées-Atlantiques pour 2014.

1. Les suppressions liées à la déclinaison des orientations nationales

Catégorie A

- 1 I Div HC (Direction) : contribution suppressions
- 1 I Div CN (Direction) : contribution suppressions
- 2 Inspecteurs (FF) (Direction) : contribution suppressions

Catégorie B

-1B (SIE Anglet) : réajustement des emplois dans le bloc professionnel
-1B BCR (FF) : suppression compensée par une création de A
-1B (EDRA) : suppression d'un poste vacant

Catégorie C

-1C (Direction) : Dépôts et Services Financiers – Fléchage national
-1C (TP Pau CH) : contribution suppressions
-1C (TP Paierie départementale) : contribution suppressions
-1C (Trésorerie Monein) : contribution suppressions
-1C (SIP Pau-Sud) (FF) : contribution suppression
-1C (SIP Oloron) (FF) : contribution suppression
-1C (SIE Biarritz) : réajustement des emplois dans le bloc professionnel
-1C (SIE Pau-Sud) : réajustement des emplois dans le bloc professionnel
-1C (SIE Pau-Est) : réajustement des emplois dans le bloc professionnel
-1C (SPF Bayonne) : réajustement des emplois dans le bloc foncier
-1C (SIP Orthez) (FF) : contribution suppressions

Total suppressions = 18 => soit -2 A+ (FGP) / -2 A (FF) / -3 B (FF) / -11 C (4 FGP, 7 FF)

2. Les transformations d'emplois locales retenues dans le projet présenté en CTR

Catégorie A

Créations	Suppressions
+1 AFIPA	-1 AFIP

Catégorie B/C

Créations	Suppressions
+1B (Direction ERD)	-1C (Direction ERD)
+1B (Bayonne Municipale)	-1C (Bayonne municipale)
+1B (TP St Jean de Luz)	-1C (TP St Jean de Luz)
+1B (Direction Produits divers)	-1C (Direction Produits divers)
+2 B (Direction) (FGP)	-2 C (Direction) (FGP)

Total transformations => -1 A+ / +1 A + ---- +6 B (FGP) / -6 C (FGP)

3. Les redéploiements internes

Catégorie A

Créations	Suppressions
+1A BCR: renforcement de la qualification sur la mission recherche	-1A (EDRA) : redéploiement sur la BCR pour compenser la suppression d'1B.
+1A (PRS) (FGP)	-1 A (FGP) (Direction) : Poste non affecté - redéploiement sur le PRS

Catégorie B

Créations	Suppressions
+1B (SIP Bayonne) (FF)	-1B (SIP Biarritz) (FF) : poste vacant et rééquilibrage entre service au profit du SIP Bayonne
+1B (TP Bassin de Lacq)	-1B (Direction) (FGP) : contribution aux redéploiements
+1B (PRS) (FF) : Création de la cellule départementale “ procédures collectives ”	-1B (SIE Pau-Nord) : contribution aux redéploiements

Catégorie C

Créations	Suppressions
+1C (SIP Pau-Est) (FF) (Accueil)	-1C (Services commun Pau Orléans) : standard (suppression de l'emploi par intégration dans l'équipe accueil)
+1C (PRS) (FGP) : Création de la cellule départementale “ procédures collectives ”	-1C (Direction) (FGP) : contribution aux redéploiements
+1C (SIP Bayonne) (FGP)	-1C (SIP Biarritz) (FGP) : rééquilibrage entre service (équipe recouvrement) au profit du SIP Bayonne

TOTAL EVOLUTION des EMPLOIS :

1) Evolution des emplois catégories A/B/C

	A		B		C		Total A/B/C		Total
	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	FF	FGP	
ETP	-2		-3	+6	-7	-10	-12	-4	-16

2) Evolution des emplois cadres supérieurs

	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Idiv exp	Total A+
ETP	-1	+1		-1	-1		-2